

TABLEAU REPRISE DU PERSONNEL

NOM ETABLISSEMENT

Date de réalisation du document	12/03/2026
Montant de la masse salariale brute globale du personnel éligible (en euros) :	24471,96

Personnel éligible au transfert	Temps de travail mensuel affecté au lot en heure (en base 100)	Qualifications niveau CCN)	Cumul salaire annuel	Nature du contrat	Date d'affectation sur le marché	date d'embauche déterminant l'ancienneté	Qualification (Niveau CCN)
1	205,675	Niveau 3 Echelon 3 Coefficient 150	Coef 150	CDI	01/04/2024	Ancienneté 20/11/2018 Date d'embauche 01/04/2023	Niveau 3 Echelon 3 Coefficient 150
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							
19							
20							
21							
22							
23							